

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

05

ECONOMIE

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

02

N° 2974

9 Janvier 2024

9 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	019/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 019/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT À LA TRAVERSÉE DE LA VALLÉE DE BIYO'O À LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX ÉGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	Reference	053/AMI/SG/CUY/PCADY/SPM/ASPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°053/AMI/SG/CUY/PCADY/SPM/ASPM/2023 DU 27 DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'AUDIT DES ACQUISITIONS DU PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY).(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-02-2024
4	Reference	020/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A LA TRAVERSEE DE LA VALLEE DE BIYO'O A LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX EGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

5	Reference	021/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°021/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT À LA TRAVERSÉE DE LA VALLÉE DE BIYO'O À LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX ÉGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

6	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFaisabilité DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

7	Reference	001/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 09 JANVIER 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DECOTATION N°001/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CAFEIERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC –EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-01-2024

8	Reference	028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023 RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCESSUS DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA « GESTION ELECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-02-2024

9	Reference	018/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A LA TRAVERSEE DE LA VALLEE DE BIYO'O A LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX EGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

10	Reference	10/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE DES HAUTS RESPONSABLES ET DU PERSONNEL DE L'ANTIC, PROGRAMME TRIENNAL : 2024, 2025 ET 2026
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-02-2024

11	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	00010/AMI/MINH DU/PCADY/2024 DU 05 JANVIER 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00010/AMI/MINH DU/PCADY/2024 DU 05 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) OU GROUPEMENT DE CONSULTANTS (FIRME) CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DES FLUX DE VALEURS ET DE PREPARER UN PROGRAMME NATIONAL DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES AU CAMEROUN.(SERVICES DE CONSULTANTS)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-02-2024

13	Reference	011/SPE/DG/DAF/DAGR/SM/94DAF10 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/SPE/DG/DAF/DAGR/SM/94DAF10 PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMÉLIORÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 POUR LA SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 019/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT À LA TRAVERSÉE DE LA VALLÉE DE BIYO'O À LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX ÉGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à

l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP

N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 19/12/2023 pour les travaux de construction d'un pont à la traversée de la vallée de BIYO'O à LADA I (12,00 ML) entre les deux églises (ARCT) y compris aménagement des voies d'accès sur 200 ml sur le tronçon de route LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG vers NKONGOA (MFOU), dans la COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 27 décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 19/12/2023 pour les travaux de construction d'un pont à la traversée de la vallée de BIYO'O à LADA I (12,00 ML) entre les deux églises (ARCT) y compris aménagement des voies d'accès sur 200 ml sur le tronçon de route LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG vers NKONGOA (MFOU), dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

GROUP GALANT & FRIENDS BP 7936 YAOUNDE Tél. 699 54 14 07

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le 18/01/2024 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante :</p> <p>Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de pré faisabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le 18/01/2024 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante :</p> <p>Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de pré faisabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/01/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points/100.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/01/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points/100.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°053/AMI/SG/CUY/PCADY/SPM/ASPM/2023 DU 27 DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'AUDIT DES ACQUISITIONS DU PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY).(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

1- Le présent Avis à manifestation d'intérêt fait suite à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés, le 10 juin 2021 sur le site de la Banque et le 15 juin 2022, dans le quotidien national Cameroun Tribune.A

2. Objet

1-Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de couvrir le coût du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du contrat de service de consultant pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de l'audit de toutes les acquisitions effectuées dans le cadre du PCADY..

3. Consistance des prestations

1- Les objectifs de la mission d'audit comprennent :

- (i) Vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ;
- (ii) Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur les marchés passés suivant le système national de passation des marchés,
- (iii) Vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et
- (iv) Examiner la capacité de l'Organe d'exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire.

4. Période d'exécution

1- La durée indicative de la mission est de quinze (15) jours (en dehors de la période de validation des rapports) par exercice, renouvelable au besoin sur la base de la performance (maximum sur 3 exercices).

5. Participation et origine

1-Le Maire de la Ville de Yaoundé invite les Consultants individuels remplissant ces critères à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies légalisées des diplômes, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation, notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

6. Remises des offres

1-Les dossiers complets d'expression d'intérêt seront déposés en version physique et numérique (sur clé USB) ou envoyés par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **02 Février 2024** et porter expressément la mention

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'AUDIT DES ACQUISITIONS DU PCADY A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Le consultant devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

Être titulaire au moins d'un diplôme d'études universitaires (BAC + 5), avec comme profil en ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, économie, ou domaine connexe) ;

Disposer d'une attestation de formation/ certification en passation des marchés ;

Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle dans la conduite d'audits de passation de marchés et/ou l'exécution d'activités de passation de marchés dans des projets ou programmes multilatéraux financés par des bailleurs de fonds.

Avoir une connaissance avérée et une expérience pratique de l'acquisition des biens et travaux, et l'acquisition de services de consultants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;

Avoir une parfaite connaissance du système de passation des marchés du Cameroun.

8. Critères d'évaluation

1- Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales)30 points ;
- b) Expérience spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR.....65 points ;
- c) Capacités linguistiques.....05 points ;

9. Renseignements Complémentaires

1- Les Termes de Référence (TdR) de la mission peuvent être obtenus par courriel ou retirer à l'adresse ci-dessous ;

2- L'adresse dont il est fait référence est : Secrétariat du Coordonnateur du PCADY, sis au 1er étage de l'immeuble abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7ème au quartier Oyom-Abang

Courriel : gerard_essi@yahoo.fr avec copies à claudetakouo@yahoo.fr et parfaitpedie@yahoo.fr

Téléphone : (+237) 696 92 98 51

10. Evaluation et publication des resultats

1- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au **Cadre de passation des marchés** de la Banque Africaine de Développement, **d'octobre 2015 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

2- Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture suivantes : les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures, heure locale.

YAOUNDE le 27 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°020/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A LA TRAVERSEE DE LA VALLEE DE BIYO'O A LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX EGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par la Consultation susmentionnée et ayant satisfait aux prescriptions du DCE y relatif, sont informés du classement qui suit

N°	Entreprises	Montant	Montant	Délai d'exécution	Classement
LOT		HT	TTC		
Unique	ETS BE PD	33 400 000	39 829 500	Huit (08) mois	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à ladite Consultation et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

ETS BE PD, BP: 30345 YAOUNDE Tél 677 59 42 37/ 694 97 15 20

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 27 Décembre 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°021/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT À LA TRAVERSÉE DE LA VALLÉE DE BIYO'O À LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX ÉGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à

l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP

N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 19/12/2023 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un pont à la traversée de la vallée de BIYO'O à LADA I (12,00 ML) entre les deux églises (ARCT) y compris aménagement des voies d'accès sur 200 ml sur le tronçon de route LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG vers NKONGOA (MFOU), dans la COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 27 décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 19/12/2023 pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un pont à la traversée de la vallée de BIYO'O à LADA I (12,00 ML) entre les deux églises (ARCT) y compris aménagement des voies d'accès sur 200 ml sur le tronçon de route LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG vers NKONGOA (MFOU), dans la COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

ETS BE PD, BP : 30345 YAOUNDE Tél 677 59 42 37/ 694 97 15 20

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

ADDITIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le 11/01/2024 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante :</p> <p>Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de préfaissabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP) <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 243 80 11 16, au plus tard le 18/01/2024 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante :</p> <p>Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°04/AONR/CARPA/MO/CIPM/23 du 11/12/2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude de préfaissabilité de la construction de l'immeuble siège du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) en Partenariat Public-Privé (PPP) <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11/01/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points/100.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/01/2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points/100.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le PRÉSIDENT

BNDOMA YOKONO Dieudonné

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CAFEIERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC –EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 500

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En prélude au lancement de la Campagne Caféière 2023/2024, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala, un Avis de Consultation pour la prestation de services en vue de l'organisation de la cérémonie de lancement de la Campagne Caféière 2023/2024.

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation a pour objet la prestation de services pour l'organisation de la cérémonie de lancement de la campagne Caféière 2023/2024 dans les sites d'implantation de différents bassins de production (Agences) telle que déclinée dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel à l'issue de l'Etude préalable pour la présente Demande est de **49.500 000 (Quarante-neuf millions cinq cent mille) FCFA**.

La réception sera effectuée dans les bassins de production (Agences).

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation, sera financée par le budget de l'ONCC exercice 2024, paragraphe « 670 500 : Appui Logistique Tenue de Réunions ».

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter préalablement les Services Techniques en charge de l'organisation de cette manifestation pour les modalités pratiques, lesquelles donneront lieu à une Attestation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou Anglais en (sept) 07 exemplaires dont l'original et (six) 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/4, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **29 janvier 2024 à 13 heures précises** et devra porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE
L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CAFEIERE 2023/2024
FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2024
“Confidentiel – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réception de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de 15 jours après notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 990 000 (Neuf cent quatre vingt dix neuf mille) FCFA d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 4 du Dossier de Demande de Cotation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **29 Janvier 2024 à 14 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge, à raison d'un représentant au plus par soumissionnaire.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, 48h après l'ouverture des Offres:
 - L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
 - La copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
 - L'original de l'Attestation de Non redevance (timbré) ou Attestation de Conformité Fiscale;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I territorialement compétent
 - L'original de l'attestation de Soumission à la CNPS ;
 - L'original de la domiciliation bancaire
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 - Absence de preuve de l'expérience dans les prestations analogues, matérialisé par :
 - Procès-Verbal de réception relatif au Marché et ou lettre Commande joints certifiés par le service émetteur,
 - Marché et ou Lettre - commande (certifiés par le service émetteur (1ère et dernière pages).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

15. Renseignements Complémentaires

Dénonciation : La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

DOUALA le 9 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023 RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCESSUS DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA « GESTION ELECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3106006.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et l'implémentation d'une solution permettant la dématérialisation des processus des systèmes de management des normes ISO mises en place au Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente mission seront réalisées selon les phases suivantes :

- Etude-diagnostic ;
- Acquisition et implémentation de la solution ;
- Sensibilisation et formation ;
- Accompagnement à la prise en main de la solution ;
- Validation du logiciel.

les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce 4).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de deux cent millions (**200 000 000**) TTC F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Ouvert est réservée aux Cabinets nationaux et internationaux spécialisés dans la fourniture et l'implémentation des solutions intégrées.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2023 et suivants, et sur la ligne budgétaire n° 3106006.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics / Service de la Préparation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés des Approvisionnements et Services, sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **07/02/2024 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 028/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 29/12/2023

**RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DEMATERIALISATION DES
PROCESSUS DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA «
GESTION ELECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD »
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de dix-huit (18) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 08 du DAO, d'un montant de **quatre millions (4.000.000) FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le **07/02/2024 à 13 heures** à la Division des Marchés, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques.

13. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité des pièces Administratives après le délai de 48 h;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et/ou dans le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

Critères Essentiels



L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

CRITERES	NOTE
Présentation du dossier	02 pts
Références du soumissionnaire	40 pts
Qualifications et expérience du personnel clé	43 pts
Méthodologie, Organisation et Planning	15 pts
TOTAL	100

Evaluation des offres financières

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

$$\text{NF} = 100 \times (\text{Cout de la proposition financière la moins disante} / \text{Cout de la proposition financière considérée})$$

NF étant la **note financière**.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante.

La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la **Note Technique (NT)** et de la **Note Financière (NF)** selon la formule suivante :

$$\text{NG} = (\text{NT} \times 80\%) + (\text{NF} \times 20\%)$$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division de l'Audit et Qualité du PAD, sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Email : pad@pad.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

Email : pad@pad.com

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°018/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 27 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°06242-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 19/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A LA TRAVERSEE DE LA VALLEE DE BIYO'O A LADA I (12,00 ML) ENTRE LES DEUX EGLISES (ARCT) Y COMPRIS AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 200 ML SUR LE TRONÇON DE ROUTE LADA I (BIYO'O/EGLISE) – ABANG VERS NKONGOA (MFOU) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023 & 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par la Consultation susmentionnée et ayant satisfait aux prescriptions du DCE y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	GROUP GALANT & FRIENDS	251 564 892	299 991 134	Huit (08) mois	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à ladite Consultation et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

GROUP GALANT & FRIENDS BP 7936 YAOUNDE Tél. 699 54 14 07

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 27 Décembre 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°10/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA COUVERTURE EN
ASSURANCE MALADIE DES HAUTS RESPONSABLES ET DU PERSONNEL DE L'ANTIC, PROGRAMME
TRIENNAL : 2024, 2025 ET 2026**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET ANTIC
IMPUTATION
615 300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique sociale, le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance maladie pour les Haut-Responsables et le Personnel, au titre des exercices budgétaires : 2024, 2025 et 2026.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : l'Assurance Maladie/Accident, les Prestations de Santé, l'Assistance Evacuation et les Frais Funéraires. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

enveloppe prévisionnelle globale de **deux cent vingt-trois millions quarante-huit mille huit cent cinquante-sept (223 048 857) FCFA** à raison de soixante-cinq millions six cent deux milles six cent cinq **(65 602 605) FCFA** pour la tranche ferme et soixante-dix-huit millions sept cent vingt-trois milles cent vingt-six **(78 723 126) FCFA** pour chaque tranche conditionnelle.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne (Hybride)**

5. Financement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ANTIC des exercices budgétaires : 2024, 2025 et 2026 dont l'imputation est : 615 300, pour une enveloppe prévisionnelle globale de **deux cent vingt-trois millions quarante-huit mille huit cent cinquante-sept (223 048 857) FCFA** à raison de soixante-cinq millions six cent deux milles six cent cinq **(65 602 605) FCFA** pour la tranche ferme et soixante-dix-huit millions sept cent vingt-trois milles cent vingt-six **(78 723 126) FCFA** pour chaque tranche conditionnelle.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) face Haut-Commissariat du Canada, Ekoudou-Bastos YAOUNDE, BP : 6170 Yaoundé, Tél. : 6 94 40 58 68.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres et la copie sera déposée au lieu du retrait du DAO.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Taille, format des fichiers et présentation des Offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- ? 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- ? 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- ? 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ? Format PDF pour les documents textuels ;
- ? Format JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'Offre sont répartis en quatre (04) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- ? L'enveloppe A contenant les pièces Administratives (Volume 1) ;
- ? L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- ? L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

Et l'enveloppe D contenant l'Offre financière-témoin scellée (Volume 4), à transmettre à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics pour conservation.

NB : Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les Offres ne respectant pas le mode de séparation des Offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

8. Remises des offres

Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 14 février 2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10 /A0NO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2024 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE DES HAUTS RESPONSABLES ET DU PERSONNEL DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) ; PROGRAMME TRIENNAL : 2024, 2025 ET 2026 »

Financement : BUDGET ANTIC

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 14 février 2024 à 13heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

La période de couverture prévue par le Maître d'Ouvrage est de trente-quatre (34) mois calendaires répartis comme suit :

- Tranche ferme : Dix (10) mois, du 1^{er} mars au 31 décembre 2024 à minuit ;
- Tranche conditionnelle I : Douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 à minuit ;
- Tranche conditionnelle II : Douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 à minuit.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission (suivant modèle ci-joint) d'un montant de **quatre millions sept cent mille (4 700 000) francs CFA**, établie par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 09 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'Autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **14 février 2024 à partir de 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle des Conférence du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC sise à la Poste Centrale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse des Offres administratives et techniques, l'ouverture des Offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative suivant les critères prévus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, pourront prendre part à ces séances d'ouverture.

Tout complément d'information, ou les négociations s'il y a lieu, se feront à l'adresse suivante : Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales) face Haut-Commissariat du Canada BASTOS Yaoundé, BP : 6170 Yaoundé-Cameroun ; Tél. : 694.40.58.68 ; E-mail : infos@antic.cm.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un Prix Unitaire Quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence ou non-conformité d'une Caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances, d'un montant de **quatre millions sept cent mille (4 700 000) francs CFA** ;
- Non régularisation d'une pièce du Dossier administratif autre que la Caution de Soumission, dans le délai de 48 heures accordé par la CIPM après dépouillement ;
- Note technique inférieure à **80 points sur 100** ;
- Absence d'agrément lié à l'exercice de la profession d'Assureur ;
- Présence d'une information de l'Offre financière dans les Dossiers administratif ou Technique ;
- Absence de l'attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP ;
- Absence de l'Offre financière témoin scellée ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des Offres en ligne ;
- Absence de la Copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

13.2. Critères essentiels

Les Offres techniques seront évaluées **sur cent (100) points** selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire,	06
3	Reference spécifique du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	

4	Description détaillée des garanties offertes	13
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	08
6	Couverture des engagements réglementés (CER)	18
7	Couverture de la marge de solvabilité (CMS)	20
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022)	10
9	Partenaires techniques à l'étranger et qualité de service	10
TOTAL		100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB : -Le total des points pour les critères est égal à 100 points ; la note technique (NT) est donc obtenue sur 100.

-Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les Offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

La note financière NF, se calcule à travers la formule ci-dessous :

NF : $NFm/NFp \times 100$

NFm : Montant de la Proposition Financière la moins-disante

NFp : Montant de la Proposition Financière du soumissionnaire

NT : Note Technique

NB : La Note Financière (NF) représente 20 % de la Note Globale (NG)

v Calcul de la Note Globale (NG)

$NG = NT \times 80\% + NF \times 20\%$.

Afin de mieux examiner, évaluer et comparer les Offres, la Commission peut demander à un soumissionnaire de donner des informations complémentaires concernant son Offre.

14. Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur sera choisi selon la méthode **du mieux-disant**. L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée **la mieux disante** c'est-à-dire celui ayant obtenu la note globale la plus élevée et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68

17. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler soit la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou le MINMAP au (+237) 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :

La demande de cotation N°01/DC/SPE/CIPM/2023 du 12 juillet 2023 pour la fourniture de papier journal blanc amélioré à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) est déclarée infructueuse.

Motif :

- Offres incomplètes : Absence de Caution de Soumission et Attestation Soumission CNPS ;
Les soumissionnaires ayant fait acte de candidature sont par conséquent priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine.

Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 00010/AMI/MINHDU/PCADY/2024 DU 05 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) OU GROUPEMENT DE CONSULTANTS (FIRME) CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DES FLUX DE VALEURS ET DE PREPARER UN PROGRAMME NATIONAL DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES AU CAMEROUN.(SERVICES DE CONSULTANTS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le présent Avis à manifestation d'intérêt fait suite à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés, le 10 juin 2021 sur le site de la Banque et le 15 juin 2022, dans le quotidien national Cameroun Tribune.

Le Gouvernement de la République du Cameroun et le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), ont procédé à la signature d'une convention de prêt en vue du financement du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY), le 21 septembre 2022, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du contrat de service de consultant pour le recrutement d'un consultant ((firme) ou groupement de consultants (firme) pour réaliser l'étude des flux de valeurs et de préparation d'un programme national de valorisation des déchets solides au Cameroun pour le compte du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU).

2. Objet

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les activités suivantes :

- (i) Réaliser un diagnostic du cadre juridique et institutionnel, technique et financier de la gestion des déchets solides urbains au Cameroun ;
- (ii) Faire une caractérisation et une quantification des déchets solides au Cameroun en indiquant le potentiel de production des déchets valorisables ;
- (iii) Identifier les filières viables de valorisation des déchets solides municipaux au Cameroun ;
- (iv) Réaliser les études de faisabilité technique et de rentabilité économique des filières de valorisation des déchets solides au Cameroun ;
- (v) Faire des propositions d'amélioration des techniques, technologies de collecte et de valorisation économique et industrielle desdits déchets solides urbains au Cameroun ;
- (vi) Élaborer le document du programme national de valorisation économique et industrielle des déchets solides au Cameroun ;
- (vii) Organiser une table-ronde des bailleurs potentiels.

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), autorité contractante, invite les firmes de Consultant remplissant ces critères à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Documentation, référence dans des missions comparables, curriculum vitae détaillé des experts clés, les références de prestations similaires, etc...).

4. Financement

L'étude sera conduite sous la tutelle technique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) et financé par le PCADY.

5. Remises des offres

Les dossiers complets d'expression d'intérêt seront déposés en version physique en un seul (01) exemplaire dont l'original sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale) et numérique (sur clé USB) ou envoyés par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **08 février 2024 à 14 heures** locale et porter expressément la mention :

« AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) OU GROUPEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DES FLUX DE VALEURS ET DE PREPARER UN PROGRAMME NATIONAL DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES AU CAMEROUN A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les termes de référence validés seront mis à la disposition des consultants sélectionnés pour la suite de la procédure.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement, d'octobre 2015 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>
Les candidats peuvent se mettre en association pour augmenter leur chance de qualification.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants (firmes) ou Bureaux de Consultants (Firmes) intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux (lundi à vendredi) suivantes : de 8h30min à 15h30min, heure locale (GMT+1).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture suivantes : les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30min à 15h30min, heure locale (GMT+1).

L'adresse dont il est fait référence est : Direction des Opérations Urbaines (Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage) sis à Yaoundé, au 3^eme étage Bâtiment B de l'Immeuble de l'Émergence, Porte 03B02, Courriel : nadinemapouna85@gmail.com avec copies à claudetakou@yahoo.fr, parfaitpedie@yahoo.fr, et patrickmekind@gmail.com, Téléphone : (+237) 222 22 64 91 / 699 67 84 98/ 696 92 98 51

YAOUNDE le 5 Janvier 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

DECISION N°011/SPE/DG/DAF/DAGR/SM/94DAF10PORTANT INFRACTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMÉLIORÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.

VU la constitution ;

VU la loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

VU le décret n° 2002/160 du 23 juin 2002 portant nomination du Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du

Cameroun (SOPECAM) ;

VU le décret N°77/250 de la 18/07/1977 portante création et organisation de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun

(SOPECAM) ;

VU le décret n°2016/216 du 28 avril 2016 portant transformation de la SOPECAM en une société à capital Public ;

VU le décret n° 2002/160 du 23 juin 2002 portant nomination du Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du

Cameroun (SOPECAM) ;

VU la résolution N°011/SPE/CA du 22 juin 2007, autorisant la Direction Générale à Effectuer des débloquages directs des

fonds pour certaines dépenses courantes de fonctionnement ;

VU la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution N°09/222/SPE/CA du 28 décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 ;

VU la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023

VU la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des

Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités

Publiques pour l'Exercice 2023 ;

VU la demande de cotation N°01/DC/SPE/CIPM/2023 du 12 juillet 2023 pour la fourniture de papier journal blanc amélioré à

la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM);

VU la lettre N°23/SPE/PCIPM du 27 décembre 2023 par laquelle la CIPM propose au Maitre d'Ouvrage de déclarer la cotation

infructueuse pour absence caution de soumission et attestation de soumission CNPS ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : La demande de cotation N°01/DC/SPE/CIPM/2023 du 12 juillet 2023 pour la fourniture de papier journal blanc amélioré à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) est déclarée infructueuse.

Motif :

- Offres incomplètes : Absence de Caution de Soumission et Attestation Soumission CNPS ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

ADDITIF N°01 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 POUR LA SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun communique : Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 06/AONO/SPE/CIPM/2023 du 20 décembre 2023 pour la signature d'un accord cadre relatif à la fourniture du papier journal blanc amélioré à la SOPECAM, sont informés que la date de remise des offres initialement prévue le 18 janvier 2024 est reportée le 18 janvier 2024 à 12 heures. L'ouverture des plis suivra une heure plus tard. Par ailleurs, la liste des Banques et des Assurances habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics complétée est disponible auprès du Service des Marchés de la SOPECAM ainsi que le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) initialement absent du dossier d'appel d'offres.</p>

YAOUNDE le 9 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !